



LA POLITIQUE DE LA VILLE MODE D'EMPLOI



PRÉFET
DE LA HAUTE-CORSE



LA POLITIQUE DE LA VILLE, C'EST QUOI ?

Elle a pour objectif de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires par le biais d'une intervention publique renforcée dans les quartiers en difficulté pour :

- restaurer le lien social,
- améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers,
- favoriser le vivre ensemble.

Une politique **partenariale** pilotée par 3 acteurs :
la Ville de Bastia, la Communauté d'Agglomération de Bastia et l'Etat.

Une politique **contractuelle** qui repose sur des conventions et des contrats qui définissent les enjeux, orientations, actions, calendriers, moyens et évaluent ses résultats et son impact.

Une politique **territorialisée**, concentrée sur les quartiers en difficulté relevant de la « géographie prioritaire ». Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Bastia, il s'agit des Quartiers Sud et du Centre Ancien.

Une politique **globale et transversale** qui couvre de nombreux domaines d'intervention (solidarité, emploi, éducation, habitat, santé...) et repose sur une logique de projet.

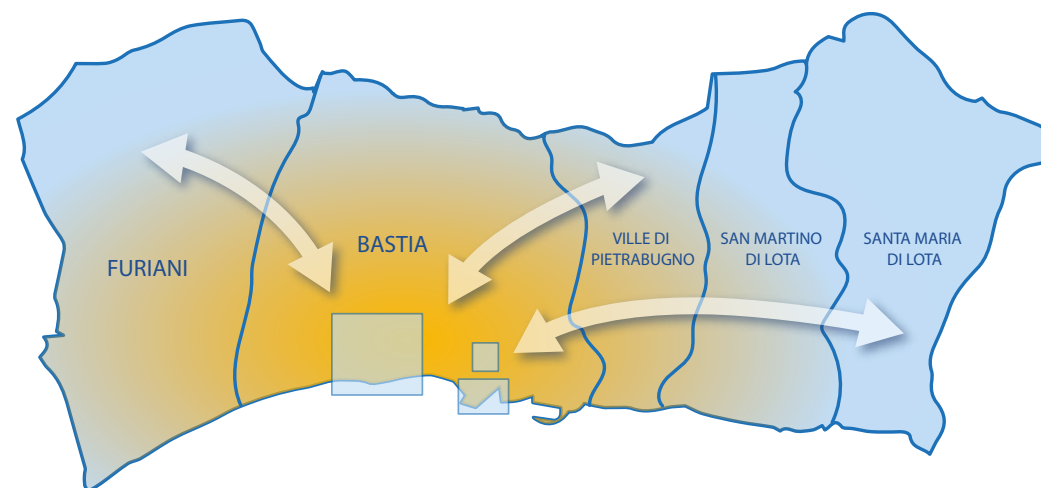
Une politique **spécifique** qui vise à soutenir des programmes ou actions innovantes, expérimentales ou complémentaires aux politiques publiques classiques.

Une politique **participative et de terrain** qui n'est pas figée et évolue en fonction des besoins. Elle repose sur des démarches et des acteurs de proximité qui réalisent des actions concrètes et visibles au quotidien. Elle accorde une large place à l'expression habitante et encourage l'implication de tous.

POUR QUI ?

C'est une politique définie à partir des **besoins de développement ou de rattrapage des quartiers « prioritaires »** : elle doit ainsi **profiter majoritairement aux habitants de ces quartiers**.

Elle doit aussi permettre d'ouvrir les quartiers, de relier leurs habitants au reste du territoire : **les échanges et le développement avec les habitants d'autres quartiers sont donc aussi recherchés**.

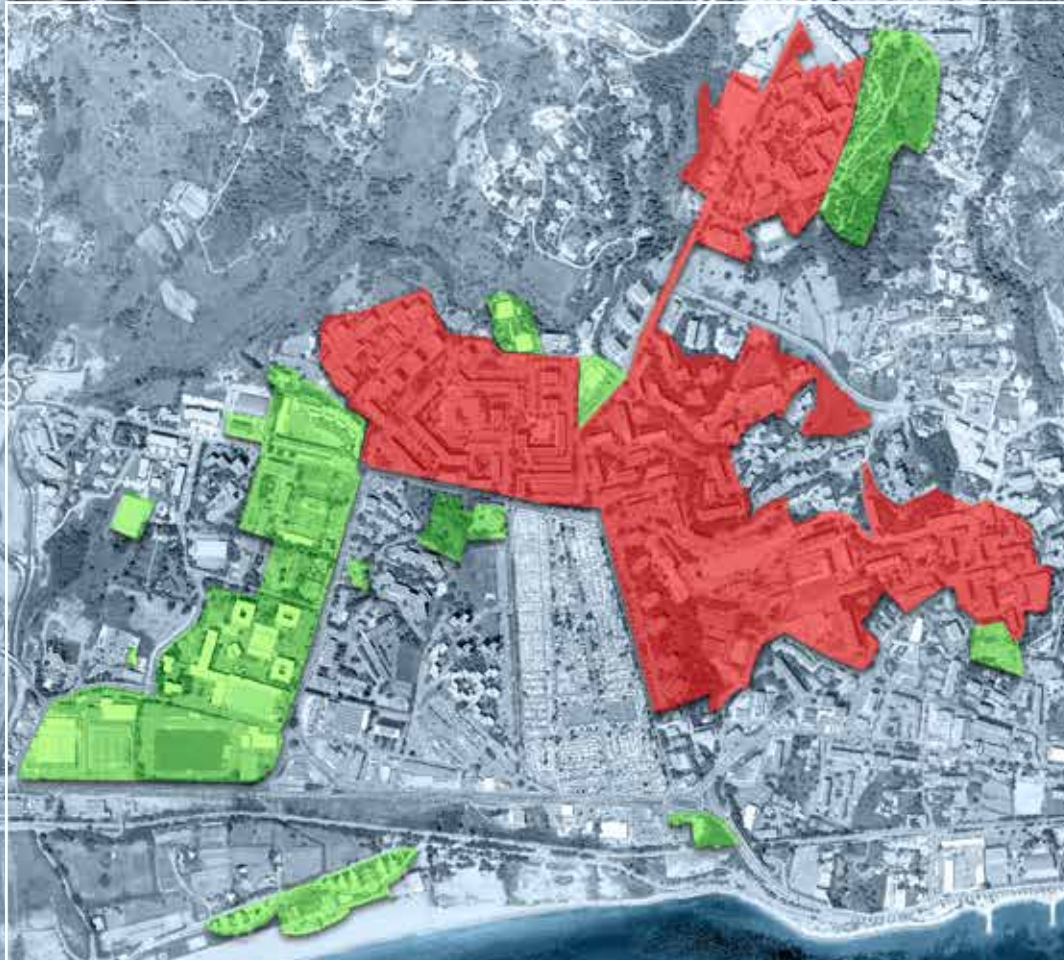


23% de la population de Bastia
18% de la population de la CAB
6980 habitants dans les Quartiers Sud
2360 habitants dans le Centre Ancien
700 habitants sur St Antoine / San Gaetanu



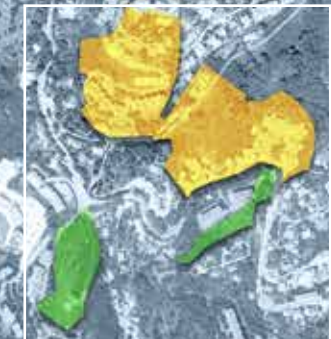
SUR QUELS QUARTIERS ?

LES QUARTIERS SUD



- Quartier prioritaire
- Quartier de veille
- Quartier vécu / extension du quartier prioritaire

ST ANTOINE SAN GAETANO



LE CENTRE ANCIEN



UN OUTIL MAJEUR

3 piliers et 5 priorités transversales

- 1 égalité femmes-hommes**
Œuvrer en faveur du respect de l'égalité femmes-hommes, lever les freins à son application
- 2 démocratie et citoyenneté**
Favoriser le vivre ensemble, la connaissance et le respect des valeurs démocratiques, l'expression et l'implication des habitants
- 3 jeunesse**
Développer l'accès à la citoyenneté, à l'autonomie et privilégier leur épanouissement
- 4 lutte contre les discriminations**
Permettre un changement des pratiques et accompagner les victimes
- 5 séniors**
Développer les services, rompre avec l'isolement

LE CONTRAT DE VILLE

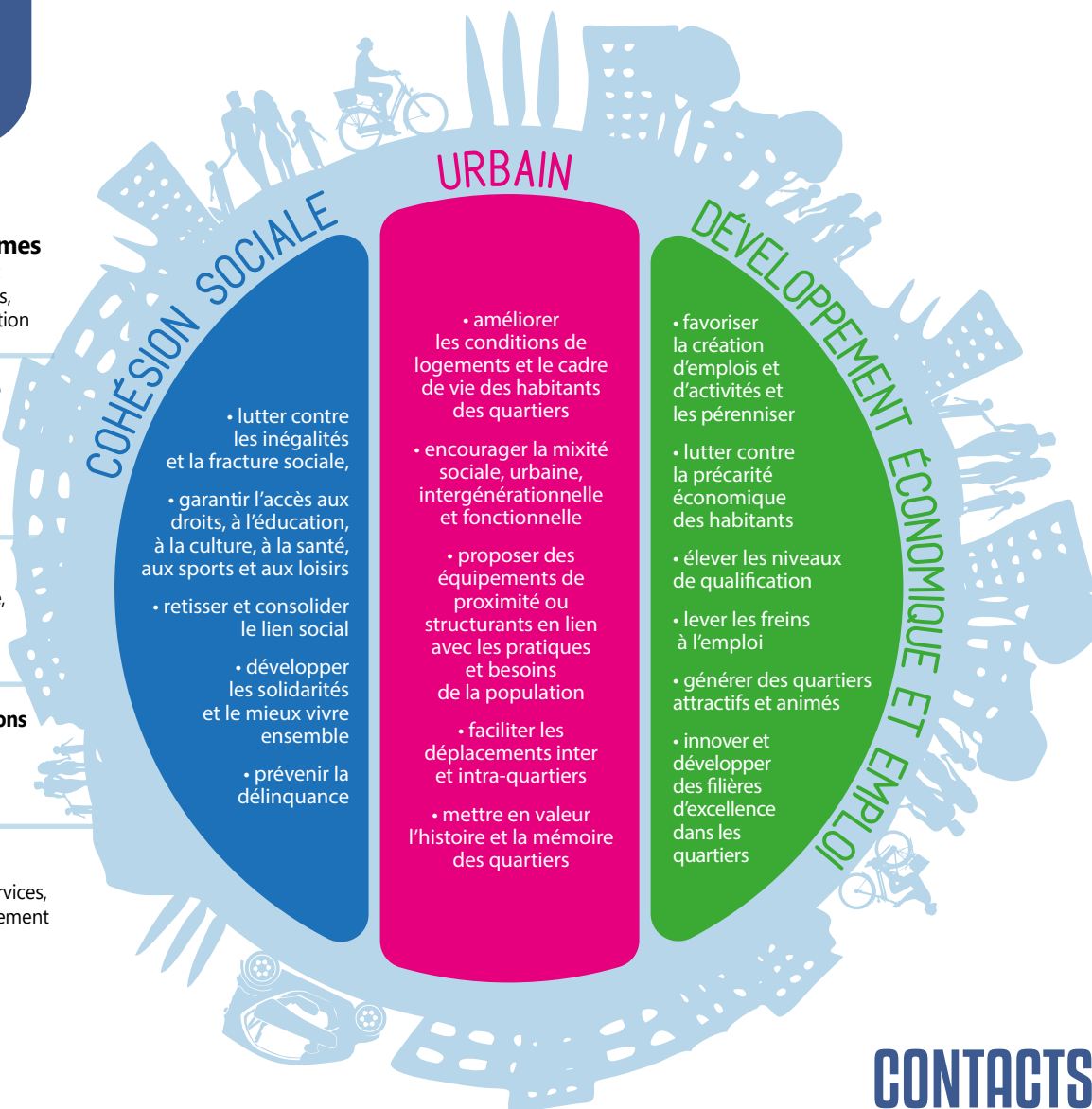
Les actions du Contrat de Ville peuvent être déclinées au travers :

- de programmes pluriannuels généralement conventionnés avec l'ANRU
- d'actions sélectionnées dans le cadre d'un appel à projets annuel

L'appel à projets annuel du contrat de Ville

Chaque année, la Ville de Bastia, la CAB et l'Etat consacrent environ 800 000€ de crédits pour subventionner les actions proposées et sélectionnées dans le cadre de cet appel à projet.

- Lancement début octobre avec une remise des dossiers en décembre de la même année.
- Règlement et dossiers de candidature disponibles auprès des 3 financeurs.



CONTACTS

Etat : déléguée du Préfet dans les QPV : 0495585102 / 0682877208 / magali.martin@haute-corse.gouv.fr

DDCSPP : direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations : ddcspp-contrat-de-ville@haute-corse.gouv.fr

CAB : direction du Développement et de la Cohésion Sociale : 0495486121 / ddcs@agglo-bastia.fr

Ville – DRUCS : 0495559639 / DRuiz@bastia.corsica

DES DISPOSITIFS OU DÉMARCHES COMPLÉMENTAIRES

La Rénovation Urbaine : 3 programmes

Restructuration des quartiers afin d'améliorer les conditions de vie des habitants (habitat, déplacements, équipements et espaces publics, ...)

Programmes conventionnés avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), composés majoritairement d'opérations d'investissements.

Référent : Ville de Bastia – Direction du Renouvellement Urbain et de la Cohésion Sociale

Programme de Rénovation Urbaine des Quartiers Sud

2006 > 2018
financements **100 M€**

Programme de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés

2012 > 2020
financements **40 M€**

Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (en cours de montage)

2018 > 2028
financements **? M€**

Les démarches GUSP

(Gestion Urbaine et Sociale de Proximité)

Améliorer la qualité du cadre de vie de favoriser le bien vivre ensemble, de faciliter les changements urbains, de pérenniser les investissements, d'assurer l'entretien et l'animation des quartiers.

Démarches conventionnées sur les 2 QPV

Référent : Ville de Bastia - DRUCS – Maisons des Quartiers Sud et du Centre Ancien

+ DE 25 PARTENAIRES

2006 > 2020

Animation **Propreté**
Vivre ensemble Médiation
Citoyenneté **Sécurité**

OPAH

(Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat)

Accompagner et amplifier l'amélioration des logements et immeubles du Centre Ancien, maintenir les populations modestes dans le quartier, renforcer la lutte contre l'habitat indigne, préserver et mettre en valeur le patrimoine

OPAH Renouvellement Urbain



65 IMMEUBLES
105 LOGEMENTS

OPAH Copropriétés Dégradées



26 IMMEUBLES
45 LOGEMENTS

2 conventions de

2015 > 2020
investissements **22.5M€**

Référent : Ville de Bastia – Service réhabilitation

TFPB

(L'abattement pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties)

2016 > 2018
Montant annuel estimé de l'abattement **450K€**



3300
logements concernés sur les 2 quartiers

Abattement de 30% de la TFPB pour les bailleurs sociaux afin de compenser les surcoûts de gestion liés aux besoins spécifiques des QPV en contrepartie d'une qualité de service et d'une présence renforcées

4 bailleurs sociaux : OPH 2B, Erilia, Logirem et SEM BA.
Les engagements des bailleurs se concrétisent par la signature d'une convention.

Référent : DDTM2B

DPV

(La Dotation Politique de la Ville)

2015 > 2020
montant annuel **600K€**

Financer des projets de fonctionnement ou d'investissement, répondant aux enjeux identifiés dans le cadre du contrat de ville.

Dispositif concernant 120 communes pour compléter la logique de péréquation de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) par un soutien renforcé aux quartiers prioritaires.

Référent : Déléguée du Préfet dans les QPV

Les ITI

(Investissements Territoriaux Intégrés)

2015 > 2020
financements européens **7 M€**

Rééquilibrage territorial entre les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville et l'agglomération, en lien avec les objectifs du Contrat de Ville

Stratégie développée selon 3 axes : territoire inclusif, durable, et innovant

Référent : CAB – Direction des finances

LE CONTRAT DE VILLE : AVEC QUI ?

Le Contrat de Ville rassemble de nombreux partenaires et acteurs :



CONTACTS :

• Etat

> **Services préfectoraux** -
Déléguée du Préfet dans les QPV

04 95 58 51 02 / 06 82 87 72 08

magali.martin@haute-corse.gouv.fr

> **DDCSPP2B**, immeuble le Bella Vista,

Quartier Paratojo, CS 60011, 20288 Bastia cedex

ddcspp-contrat-de-ville@haute-corse.gouv.fr

> **DDTM2B**, 8 boulevard Benoite Danesi 20 411 Bastia cedex 9

• Communauté d'agglomération de Bastia

Direction du Développement et de la Cohésion Sociale

04 95 55 18 21 (secrétariat de la DDCS)

ddcs@agglo-bastia.fr

• Merria di Bastia / Mairie de Bastia

DRUCS, Direzione di u Rinnovu Urbanu è di a Cuesione Suciale /
Direction du Renouvellement Urbain et de la Cohésion Sociale

Avenue Pierre Giudicelli 20410 Bastia cedex

04 95 55 96 39 / DRuiz@bastia.corsica